

# Mon école, un monde de découvertes !



## ABSENCES

La loi oblige l'école à vérifier toutes les absences. Si votre enfant doit s'absenter, nous vous demandons de justifier son absence par courriel au [sainte-cecile@csjonquiere.qc.ca](mailto:sainte-cecile@csjonquiere.qc.ca). C'est la méthode la plus rapide et efficace. Vous pouvez aussi appeler au secrétariat de l'école au 418 542-4549. La secrétaire appelle tous les enfants dont l'absence n'a pas été préalablement motivée. **Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également les aviser en faisant le poste 2905. En tout temps, si vous prévenez l'enseignant de votre enfant de son absence, vous devez également en aviser le service de garde.**

## COORDONNÉES

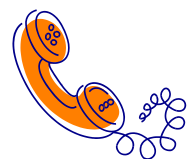
Si vous changez de numéro de téléphone en cours d'année, veuillez avertir l'école immédiatement pour que nous puissions toujours vous joindre en cas d'urgence.

## PERMISSION DE QUITTER L'ÉCOLE

Quand l'élève doit quitter l'école avant la fin des cours, il **doit remettre un billet d'autorisation signé par les parents**. De plus, il est **obligatoire** de venir chercher votre enfant à l'école. Pour ce faire, **vous devez vous présenter au secrétariat**.

## COMMUNICATION AVEC LES DIVERS INTERVENANTS DE L'ÉCOLE

Si vous avez besoin de parler à un membre du personnel de l'école rapidement, vous pouvez joindre la secrétaire de 7 h 45 à 11 h 30, et de 12 h 30 à 15 h 30, au 418-542-4549. La secrétaire prendra l'appel et préviendra la personne concernée qui vous rappellera dès que possible.



Vous pouvez également communiquer avec un enseignant ou un membre du personnel en consultant la liste du personnel sur le site de l'école au <https://www.csjonquiere.qc.ca/cecile/page/le-personnel>.

Si vous souhaitez rencontrer le titulaire, la direction ou un enseignant spécialiste de votre enfant, vous devez communiquer avec lui ou elle par courriel ou en téléphonant au secrétariat et attendre un retour de sa part **avant de vous présenter à l'école.**

### **POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE**

Nous vous demandons de rester poli et courtois, en personne ou au téléphone, en tout temps, avec tout le personnel de l'école.

La politique de la non-violence du Centre des services scolaire de la Jonquière s'applique à tous les intervenants et les parents de notre école. Aucune agression verbale ne sera tolérée dans notre établissement.